

| Chargé.e de mission en urbanisme opérationnel et revitalisation

Contexte

Le PETR du Pays Lédonien, regroupant 4 EPCI (200 communes) est engagé depuis 2015 dans le programme de revitalisation des bourgs centres développé par le Conseil Régional de la Région Bourgogne Franche-Comté. C'est ainsi qu'une mission d'ingénierie mutualisée a été mise en place par le PETR pour accompagner les communes dans la mise en œuvre de leur programme de revitalisation.

Dans la continuité de cette expérimentation régionale, le PETR du Pays Lédonien, en partenariat avec les intercommunalités, a décidé de conforter cette offre d'ingénierie mutualisée en vue d'accompagner davantage de communes dans la réalisation de programmes globaux d'aménagement des cœurs de bourgs.

Ainsi, les communes concernées, les intercommunalités et le PETR du Pays Lédonien se sont engagées conjointement à mutualiser des moyens en vue de lancer ou mettre en œuvre des programmes globaux d'aménagement et de développement des cœurs de bourgs, sur les intercommunalités du PETR du Pays Lédonien.

Le poste

Le poste de chargé.e de mission en urbanisme opérationnel et revitalisation s'inscrit au sein d'une équipe projet, dans le service aménagement et développement urbain du Pays Lédonien.

Ce service est composé de 3 pôles : la planification, la revitalisation et le centre instructeur du droit des sols.

Cette configuration permet une excellente lisibilité et cohérence des projets, de la phase stratégique à la phase opérationnelle, en passant par le règlementaire.

Les missions

Vous aurez à accompagner trois types de missions auprès des communes, en partenariat avec le chargé de revitalisation :

1. Étude de revitalisation

Du cadrage des besoins à la réception de l'étude, vous aurez à :

- | Analyser les évolutions d'un territoire et les besoins en matière de développement urbain ;
- | Définir les orientations et la trame du projet d'aménagement au regard des objectifs de la collectivité ;
- | Évaluer les potentialités de réussite des projets sur les plans social, économique, financier, urbanistique et environnemental ;
- | Favoriser le lien entre les acteurs, avant et pendant l'étude ;
- | Élaborer les documents administratifs, juridiques et techniques de cadrage ;
- | Établir des marchés avec les bureaux d'études et prestataires et suivre les prestations.

2. Etude préalable

De la définition des enjeux spécifiques au site à la réception de l'étude préalable, vous aurez à :

- | Identifier les contraintes des sites à aménager (réseaux, état environnemental, desserte, etc.) ;
- | Élaborer les documents administratifs, juridiques et techniques de cadrage ;
- | Prendre en compte les enjeux et contraintes de l'ensemble des acteurs de l'aménagement et négocier les montages pertinents ;
- | Favoriser le lien entre les acteurs ;
- | Établir des marchés avec les bureaux d'études et prestataires et suivre les prestations ;
- | Garantir la qualité des opérations de l'aménagement ;
- | Vérifier la mobilisation et la disponibilité des ressources financières.

3. Mise en œuvre d'opération d'aménagement/réhabilitation/requalification

De la définition des lignes de programme de la maîtrise d'ouvrage, au lancement des travaux, les missions sont notamment :

- Établir des marchés avec les bureaux d'études et prestataires et suivre les prestations ;
- Analyser la faisabilité et la pertinence techniques et financières des projets ;
- Identifier et négocier avec des partenaires stratégiques et financiers ;
- Monter des opérations d'aménagement et de construction sur les plans technique, juridique, financier, foncier et environnemental ;
- Mobiliser et coordonner des partenaires extérieurs ;
- Vérifier la cohérence des projets et leur conformité avec les documents d'urbanisme ;
- Organiser l'intervention de la maîtrise d'œuvre ;
- Suivre et contrôler l'exécution ou la délégation des opérations d'aménagement urbain.

Profil recherché :

Titulaire d'un bac+5 en urbanisme/aménagement du territoire/architecture/paysagisme de conception/politiques publiques d'aménagement ou développement local.

Savoirs-être :

- Rigueur et organisation ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Esprit d'initiative ;
- Autonomie.

Conditions de travail :

Prise de poste dès que possible.

Le poste nécessite des déplacements (véhicule à disposition).

Travail en collaboration étroite avec une deuxième chargée de mission revitalisation.

Disponibilité et contacts quotidien avec les élus, bureau d'études, partenaires et acteurs du territoire.

Réunions ponctuelles en soirée.

Vous disposerez d'un ordinateur portable et d'un téléphone.

Statut du poste : cadre du secteur public territorial – attaché.e ou ingénieur.e territorial

